

*Tarif 2024-2025 qui sera réactualisé pour l'année scolaire 2025-2026

GARDERIE MUNICIPALE DE JARDRES – Pré-inscription

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

La garderie municipale de JARDRES continuera à fonctionner matin et soir, tous les jours de classe, durant la prochaine année scolaire, aux conditions financières suivantes :

Abonnement :

✓ **annuel 4 jours, sans les mercredis** : 315,00 €/enfant*, soit 31,50 €/mois* de septembre à juin inclus. Seules les mensualités correspondant à un mois sans **aucune présence ne seront pas facturées.**

✓ **annuel 5 jours, avec les mercredis** : 366,00 €/enfant*, soit 36,60 €/mois* de septembre à juin inclus. Seules les mensualités correspondant à un mois sans **aucune présence ne seront pas facturées.**

Occasionnel : 3,80 € /jour*

! ATTENTION : - Le choix du tarif est déterminé pour l'année scolaire et est irrévocable (sauf cas de force majeure)
- L'enfant doit obligatoirement aller à la garderie de son domicile

Les personnes intéressées par le service garderie voudront bien remplir cet imprimé et le rendre avec le dossier d'inscription

Un nouvel imprimé pour une inscription définitive sera remis à la rentrée avec les nouveaux tarifs.

Horaires de la garderie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : ouverture : 7 h 15
 fermeture : 18 h 30
(horaire impératif à ne pas dépasser – Merci)

Mercredi : ouverture : 7 h 15
 fermeture : 13 h 00
(horaire impératif à ne pas dépasser – Merci)

Retard des parents pour prise en charge des enfants à la fermeture de la garderie : 15€/jour*

→ → →

Pré-inscription

Je soussigné(e),

NOM : PRENOM :

ADRESSE (de facturation) :

Téléphone : Mail :

demande à bénéficier du tarif :

- Abonnement annuel 4 jours, sans les mercredis** à 315,00 €*, à la garderie municipale, payable en dix mensualités de septembre à juin inclus de 31,50 €* (sachant que seuls les mois d'absence complète ne seront pas facturés)
- Abonnement annuel 5 jours, avec les mercredis** à 366,00 €*, à la garderie municipale, payable en dix mensualités de septembre à juin inclus de 36,60 €* (sachant que seuls les mois d'absence complète ne seront pas facturés)
- Occasionnel** : 3,80 € par jour*

Pour le(s) enfant(s) suivants :

NOM(S)

PRENOM(S)

Certifie avoir pris connaissance des indications portées ci-dessus.

A, le

Signature :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des effectifs scolaires, des accueils périscolaires, à la restauration et à la facturation de ces activités. Le caractère confidentiel des informations est strictement limité aux personnels habilités par l'administration de la Commune de Jardres. Les données à caractère confidentiel seront conservées durant toute la durée de la scolarisation.

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation des données vous concernant, ou vous opposer à leur traitement, en contactant le délégué à la protection des données :

Par courriel à dpd@grandpoitiers.fr

Par courrier : à l'attention du délégué à la protection des données, Hôtel de Ville, CS 10569, 86021 POITIERS Cédex ».